



Litige agence immobilière

Par **Flavie Bailles**, le **19/08/2017** à **22:05**

Bonjour,

J'ai actuellement de gros soucis avec mon agence immobilière qui est gestionnaire du bien que je loue.

Il y a plusieurs mois de ça (avril 2017) mon garage double s'est cassé et je n'ai donc plus pu me garer à mon domicile durant 2 mois (temps de la réparation).

Ce garage coutait par mois 150euros.

Mon agence voulait continuer de me faire payer le garage alors que je ne pouvais pas l'utiliser ; je l'ai donc déduit du loyer, ne pouvant pas assumer le stationnement payant en bas de mon domicile (200 euros par mois) ainsi que celui que je ne pouvais pas utiliser (150euros par mois).

Pas de contact avec l'agence malgré mes courriers en LRAR et la saisie de la commission de conciliation (pas de retour de leur par non plus à ce jour).

Par ailleurs, aujourd'hui, l'agence ne veut pas me fournir mes quittances de loyer (que je paye en totalité depuis la réparation du garage) car ils veulent que je paye l'intégralité du montant dû (les 2 mois de garage non utilisable).

J'en ai malheureusement besoin étant donné que je suis actuellement en train de faire des démarches pour un achat immobilier et ce document est donc manquant.

Pas de réponse de l'agence ni par téléphone, ni par mail, ni quand on se déplace...

Quelles démarches pouvez-vous me conseiller de faire ?

Serait-il plus judicieux de payer la somme dû afin d'obtenir ma quittance et de plaider ma cause au tribunal (si un jour j'ai des nouvelles...) ?

Merci à ceux qui répondront.

Cordialement.